

ACTU' ASSISES



Mai 2013

n°3







Des virages majeurs à négocier

Les Assises, cette année encore, vont polariser l'attention autour de l'univers des déchets en sachant aborder sans tabou tous les sujets qui font débat. Cette 3e lettre d'information en témoigne, à travers la mise en valeur de quatre ateliers du rendez-vous des 2 et 3 octobre. Qu'il s'agisse des enjeux d'industrialisation de la filière du recyclage, des blocages qu'affronte le retour au sol des déchets organiques, du recyclage des déchets de chantiers, ou encore de la place à (re)donner à la valorisation énergétique...

Inscrivez-vous dès maintenant aux 12^e Assises des Déchets sur www.assises-dechets.org, onglet «Inscription».



SOMMAIRE

-  Valorisation des déchets organiques :
la réalité en facep2
Interview de Jean-François BIGOT
Directeur des grands projets
Séché Environnement
-  Déchets de chantiers :
un réservoir de matériaux à exploiter.....p3
Interview de Pierre-Louis DUBOURDEAU
Chef du service de la prévention des risques et des nuisances
DRIEE Ile de France
-  La valorisation énergétique à un tournant ?..... p4
Interview d'Elisabeth PONCELET
Coordinatrice du pôle «énergie, impacts et territoire»
Service prévention et gestion des déchets - Ademe
-  De l'industrie des déchets à l'industrie
du recyclagep5
Interview de Muriel OLIVIER
Directrice de la communication et des relations institutionnelles
Veolia Propreté
-  Pré-programme.....p6
-  Ils parlent des Assises.....p7



Valorisation des déchets organiques : la réalité en face

ATELIER TECHNIQUE 4 :
Comment (bien) valoriser les déchets organiques,
mercredi 2 octobre 2013, 16-18h



Jean-François BIGOT
Directeur des grands projets
Séché Environnement

Le sujet mérite débat. Si l'amélioration de la valorisation de la part organique contenue dans les déchets est un objectif partagé, la discussion s'instaure et peut même se faire vive quand on liste les déchets concernés et les moyens à mettre en œuvre pour organiser ce « retour au sol ». C'est exactement cet objectif de discussion, avec tous les acteurs autour de la table, que propose l'atelier 4 des Assises.

« Personne ne conteste l'intérêt du retour au sol de la part organique des déchets, mais il existe des problématiques complexes, voire des blocages, selon la nature des déchets en question, qu'il importe de prendre à bras le corps », analyse Jean-François Bigot, directeur des grands projets de Séché Environnement et pilote de l'atelier concerné. « C'est la découverte de la réalité et de la diversité de ces réponses qu'il nous faut appréhender ».

On sait bien en effet que les déchets verts ou encore les déchets de l'agroalimentaire ne posent que rarement des problèmes. De même, la gestion des biodéchets des gros producteurs de la restauration ou de la grande distribution posent plus de souci de collecte que de traitement. En revanche, le débat est bien plus complexe pour les boues d'épuration urbaine - quel traitement choisir, quelle traçabilité ? - ou pour les composts issus des ordures ménagères : après la réduction des flux, comment organiser la collecte séparative, quelle obligation mettre en œuvre (moyens ou résultats) ?

Agriculteurs, collectivités, associations...

« Pour avancer, pour comprendre pourquoi certains défendent le principe de subsidiarité par rapport aux éventuelles règles européennes, pour lever les réticences, il est à l'évidence très utile de mieux connaître les analyses de tous les acteurs, qui sont loin d'être unanimes. Grâce à la présence en particulier de représentants du monde agricole, nous aurons ainsi une meilleure vision des analyses des agriculteurs, dont on sait qu'elles peuvent varier, avec des nuances non neutres, selon les produits, les cultures ou les régions », explique Jean-François Bigot. « De même, les positions des autres acteurs, collectivités locales ou acteurs économiques, face aux obligations qui leur sont faites, méritent d'être éclairées. Enfin, il est utile de tirer les leçons d'expérience sur la façon d'aborder ce sujet dans d'autres pays européens. »

Entre point réglementaire, exemples concrets et positions de principe d'acteurs bien décidés à faire valoir leur approche, les discussions des Assises pourront être animées, prévoit Jean-François Bigot : « C'est tout l'intérêt de cet atelier que de contribuer à porter le débat sur la place publique ».





Déchets de chantiers : un réservoir de matériaux à exploiter

ATELIER TECHNIQUE 5 :
Déchets de chantiers, une ressource à creuser
jeudi 3 octobre 2013, 8h30/10h30



Pierre-Louis DUBOURDEAU

Chef du service de la prévention des risques et des nuisances
Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
DRIEE Ile de France

Comment lever les freins qui empêchent la montée en puissance du recyclage des déchets inertes du bâtiment ? Voilà la principale question posée par l'atelier 5 des Assises des Déchets consacré à ces déchets, qui représentent une ressource minérale alternative mais insuffisamment exploitée. Analyse de Pierre-Louis Dubourdeau, pilote de l'atelier.

Un gisement de taille

Les déchets du secteur du BTP représentent un gisement de près de 300 millions de tonnes. Le plan déchet 2009-2013 a fixé, en cohérence avec la directive-cadre Déchets de 2008, un objectif ambitieux de prévention, de recyclage et de progression d'autres modes de valorisation matière de ces déchets, chiffré à 70 % en poids d'ici à 2020. Les principaux enjeux en matière d'amélioration de la prévention et de la valorisation des déchets de chantiers se concentrent aujourd'hui sur les déchets inertes produits par le secteur du bâtiment.

Un enjeu : économiser les ressources

Le réemploi et la valorisation des déchets inertes doivent permettre de substantielles économies de ressources, dans un contexte de difficulté croissante d'accès aux matériaux bruts. En Ile-de-France, on estime les besoins en granulats à l'horizon 2020 à 38 millions de tonnes contre une consommation actuelle de 33 millions de tonnes, le taux de dépendance de la région étant de 45 %. Cette valorisation contribue par ailleurs à la réduction des nuisances et de la pollution atmosphérique en diminuant notamment les transports, mais aussi à la protection des paysages ou de la biodiversité (moins de centres de stockage de déchets, etc.).

Des outils en place

Différents outils ont été développés pour inciter à la prévention et à la valorisation matière des

déchets provenant des chantiers de déconstruction ou de démolition : l'encouragement des bonnes pratiques, les diagnostics bâtiment rendus obligatoires depuis le 1^{er} mars 2012, la planification territoriale au travers de plans de prévention et de gestion des déchets du BTP à élaborer ou réviser pour mi-2013. Ce dernier levier devrait également permettre d'agir sur les déchets des terrassements, qui finissent souvent en stockage.

Des freins à lever

Des freins importants limitent encore le recyclage des déchets du bâtiment. Ils sont d'abord d'ordre économique. Le coût des matériaux recyclés est souvent supérieur au coût des granulats naturels, ce qui rend florissante une activité parallèle de traitement des déchets en dépit de la réglementation en vigueur et pour des coûts dérisoires. Il reste donc à construire les conditions de contrôle de ces activités ainsi que les outils de leur valorisation : quel sera l'« instrument économique » évoqué par le Grenelle, quelles pistes fiscales privilégier, comment intégrer ces enjeux dans les schémas des carrières... Les freins sont également réglementaires et normatifs - quel pourcentage d'intégration de matériaux recyclés dans le béton de construction ? -, techniques - quel contrôle de la qualité des matériaux recyclés ? -, et même psychologiques, en particulier de la part des maîtres d'ouvrage.



Site internet DRIEE Ile de France :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



La valorisation énergétique à un tournant ?

ATELIER TECHNIQUE 6 :
Les perspectives de la valorisation énergétique,
jeudi 3 octobre 2013, 8h30-10h30



Elisabeth PONCELET

Coordinatrice du pôle «énergie, impacts et territoire»
Service prévention et gestion des déchets - Ademe

Après avoir été une filière quasiment honnie, la valorisation énergétique des déchets semble bénéficier d'un certain retour en grâce. Surtout pas comme filière prioritaire mais comme complémentaire des autres. Analyse d'Elisabeth Poncelet de la direction consommation durable et déchets de l'Ademe, pilote de l'atelier 6 consacré à ce sujet lors des prochaines Assises des Déchets.

Une précision pour commencer : l'incinération redevient-elle une solution de premier choix ?

Absolument pas. La priorité reste le développement de la prévention et du recyclage, avec un niveau d'effort qu'il ne faut pas ralentir. La valorisation énergétique n'est plus une solution de traitement de masse : on ne construit aujourd'hui en France qu'un incinérateur par an quand les autres types de filières croissent à bon rythme. Pour autant, parce qu'il importe de détourner le maximum des déchets restants du stockage, mais aussi parce que la stratégie européenne a un objectif de considérer en 2020 le déchet comme une ressource, et parce que les politiques de gestion des déchets doivent intégrer la préservation des ressources, la valorisation énergétique est une des voies qu'il faut continuer d'explorer, les déchets étant une source d'énergie facile à mobiliser... mais sans jamais oublier les préoccupations environnementales et sanitaires.

C'est donc moins le mode traitement en lui-même que les perspectives énergétiques qui repositionnent l'incinération ?

C'est en tout cas une partie de l'explication. Dans une période économique difficile et après plusieurs années d'augmentation des tarifs, il est devenu nécessaire d'équilibrer et de stabiliser le coût des trai-

tements des déchets. D'autant que l'augmentation prévisible des tarifs énergétiques rendra plus compétitive la valorisation des déchets. L'autre élément d'analyse est la notion de complémentarité, dans une logique multi-filières : la filière de valorisation énergétique s'intègre avec les autres filières, en respectant la hiérarchie priorisant prévention et recyclage mais en permettant aux territoires de construire une réponse complète de traitement de leurs déchets.

On observe donc des progrès techniques et organisationnels sur le terrain ?

Il est clair que ça bouge, notamment dans la recherche de mise au point pour la préparation et la valorisation de CSR (combustible solide de récupération), de biocombustible liquide ou gazeux, de biogaz, ne nécessitant souvent qu'une adaptation de sites industriels existants et donc avec une certaine acceptation sociale. Il y a du neuf aussi dans l'appropriation qu'ont de ces enjeux les industries potentiellement utilisatrices de ces énergies qui se rapprochent des industriels des déchets, ou enfin dans les approches territoriales qui se font jour ici et là où la valorisation énergétique peut apparaître comme le dernier mais nécessaire maillon pour fermer la boucle de l'économie circulaire. Cet atelier 6 des Assises sera l'occasion de faire un point global sur le thème des enjeux économiques, sociaux et technologiques au plan national, européen et mondial jusqu'au partage de nombreuses expériences de terrain.



Site internet ADEME :
www.ademe.fr



De l'industrie des déchets à l'industrie du recyclage

ATELIER TECHNIQUE 7 :
Technologies : des nouveaux potentiels à exploiter
jeudi 3 octobre 2013, 8h30-10h30



Muriel OLIVIER

Directrice de la communication et des relations institutionnelles
Veolia Propreté

Le niveau reconnu de performance de l'industrie des déchets recèle un important réservoir technologique, qui se met au service des enjeux du recyclage et de la valorisation. Une dynamique multiforme dont on pourra découvrir quelques facettes, lors de l'atelier 7 des Assises à la dominante innovation et technologie.

« Pour tenir l'objectif de réduction des déchets incinérés et stockés fixé par les lois Grenelle, de nouvelles filières de traitement et de transformation des déchets doivent être développées, explique Muriel Olivier, directrice de la communication et des relations institutionnelles de Veolia Propreté, pilote de l'atelier. Nous apporterons un éclairage très concret sur des technologies d'ores et déjà opérationnelles ».

Parmi les pistes développées, on peut d'abord recenser le tri automatique, qui permet d'optimiser la valorisation, notamment dans des centres de tri haute performance qui favorisent le recyclage de matières premières secondaires et la production de combustibles solides de récupération (CSR), exploitables en cimenteries voire en filières thermiques dédiées.

Tri automatique, économie circulaire, biocarburants...

Autre thématique structurante, le développement des filières de recyclage au bénéfice de l'économie circulaire, avec des exemples prometteurs où les industriels producteurs et recycleurs

travaillent ensemble, comme ceux de l'Association Alliance Chimie Recyclage (2ACR) ou d'Osilub, filiale commune de Veolia et Total au Havre, qui traite des huiles moteur.

Des pistes sont également prometteuses du côté de la production de biocarburants à partir de déchets, qu'il s'agisse d'huiles alimentaires usagées ou de biogaz produit sur les centres de stockage ou de méthanisation : les solutions de traitement sont opérationnelles mais l'équilibre économique de ces nouvelles filières est fragile. Au programme également, la découverte de quelques expériences internationales et notamment un état des lieux sur les filières de gazéification qui n'ont pas d'équivalent en France.

« Le panorama est remarquablement divers, et nous en ferons le plus large tour d'horizon possible, conclut Muriel Olivier. Le ministère du redressement productif a affirmé son intérêt pour cette montée en puissance de l'industrie française du recyclage. Se pose cependant la question cruciale de la connaissance du gisement et du financement de la transformation de notre industrie ».



Site internet VEOLIA PROPLETE :
www.veolia-proprete.com

12^e Assises des déchets

MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

09h00 Arrivée des participants

10h00 Ouverture des Assises
Discours d'accueil

10h30 Intervention d'une personnalité

11h00 Débat en séance plénière : SP1
Plan déchets 2009-2013,
quel bilan à ce jour ?

12h30 Déjeuner

14h00 Débat en séance plénière : SP2
Prévention : une hiérarchie qui s'impose ?

15h30 Pause

16h00-18h00 Ateliers techniques parallèles

1. Statistiques : outil de politique publique perfectible ?
2. Capacités de traitement : un nouveau modèle de dimensionnement
3. Recyclage : proximité contre industrialisation ?
4. Comment (bien) valoriser les déchets organiques

20h30 Dîner



JEUDI 3 OCTOBRE 2013

8h30 Ateliers techniques parallèles

5. Déchets de chantiers : une ressource à creuser
6. Les perspectives de la valorisation énergétique
7. Technologies : des nouveaux potentiels à exploiter
8. Installations nucléaires : du démantèlement aux enjeux de cycle de vie

10h30 Pause

11h00 Débat en séance plénière : SP3
Planification : superposition ne fait pas raison

12h30 Déjeuner

14h00 Débat en séance plénière : SP4
Défis à relever et propositions pour l'avenir

15h30 Intervention de Mme Delphine BATHO,
ministre de l'Ecologie, du développement
durable et de l'énergie (MEDDE)

16h00 Clôture des Assises





Ils parlent des Assises...

* Les médias soutiennent les 12^e Assises des Déchets

Techniques - Sciences - Méthodes (ASTEE)
Environnement Magazine et Recyclage Récupération (Victoires Editions)
Environnement et Technique et Actu-environnement.com (Cogiterra)
Techni.Cités (Territorial)
Ecollectivités magazine
Les Cahiers de l'Environnement
Décisions Durables
Le Journal de l'Environnement
Terra eco
Dechetcom
Déchets Infos
Enviro2B
Myjobdurable
AFITE - le réseau d'experts pour l'environnement
Inforisque.info

* Prix 2012 :

Dans le cadre de l'organisation des «Rencontres France congrès»,
Les Assises des Déchets ont reçu
le trophée Développement durable 2012.

France Congrès est l'association des maires des villes de congrès
qui oeuvre pour le développement du tourisme d'affaire.



ELECTRICITE DE FRANCE

MEDDE

ECO-EMBALLAGES

TOTAL

12^e



Assises des déchets

2 et 3 octobre 2013 Cité des Congrès de Nantes

ADEME

DREAL

NANTES METROPOLE

ANDRA

CEA



ASN

PAPREC

SITA FRANCE

CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

VEOLIA PROPRETE

SECHE ENVIRONNEMENT

Direction de la publication : Association des Assises Nationales des Déchets

Rédaction : Rue Premion

Crédits photos : Julie Hattu et Assises nationales des Déchets

ISSN 2264-9980

